



**HAL**  
open science

**C'est selon**  
Agnès Celle

► **To cite this version:**

Agnès Celle. C'est selon. Colloque "Les relations sémantiques dans le lexique et dans le discours", Université de Varsovie, Dec 2005, Varsovie, Pologne. pp.51-61. hal-01227281

**HAL Id: hal-01227281**

**<https://u-paris.hal.science/hal-01227281>**

Submitted on 19 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *C'est selon*

Agnès Celle  
Université Paris 7

### 1. Introduction

La préposition *selon* apparaît dans des positions et des configurations diverses. En tant que marqueur de point de vue rapporté, elle a souvent été décrite de façon détaillée et comparée à d'autres marqueurs (*pour, d'après*). L'objet de cette communication est de tenter de proposer une analyse unifiée de *selon*, afin de rendre compte de la variation sémantique de ce marqueur en liant la construction du sens aux différentes configurations syntaxiques dans lesquelles il apparaît. S'agissant non pas d'une entité au statut lexical « plein », mais d'une préposition, c'est tout particulièrement dans l'interaction entre celle-ci et les termes mis en relation au sein d'un schéma X *selon* Y qu'il convient de chercher le principe régulateur de la variation sémantique.

### 2. Problématique

D'après le *Petit Robert* et le dictionnaire *Lexis*, le sens de *selon* se définit en fonction de quatre paramètres essentiels : la conformité, la proportion, le point de vue – ce qui débouche sur la réserve - et l'alternative. Ces traits sémantiques sont illustrés par des tours dans lesquels apparaît une configuration syntaxique censée représenter le sens en question :

- Conformité :

(1) Il a agi *selon* vos désirs. (*Lexis*)

- Variation :

(2) Dépenser *selon* ses moyens. Traiter les gens *selon* leur mérite. (*Lexis*)

- Le point de vue et la réserve :

(3) *Selon* les journaux / tel auteur / moi, le mauvais temps ne devrait pas durer. (*Lexis*)

- L'alternative : *Selon que* et *c'est selon*

(4a) *Selon que* vous travaillerez ou non, vous gagnerez plus ou moins. (*Lexis*)

(4b) Pensez-vous qu'il gagne son procès ? C'est *selon*. (*Lexis*)

Un premier critère pour tenter de classer ces données consiste à examiner le statut du syntagme prépositionnel et sa portée. Dans les deux premiers cas, le syntagme prépositionnel a une fonction argumentale, d'où sa position intégrée au niveau verbal. Dans le troisième cas, le syntagme prépositionnel a un statut prédicatif, glosable par « à en croire les journaux », « tel auteur estime », « je considère », et une portée exophrastique, d'où les possibilités de détachement en tête ou en fin d'énoncé. Mais ce critère, s'il permet certes un premier classement, n'a pas pour autant de valeur explicative. À considérer que la mise en place d'un point de vue rapporté passe par une configuration exophrastique, tandis que la complémentation verbale serait propice à la valeur de conformité et de variation, on court le risque de cloisonner le sens et d'oblitérer la nature du lien qui se met en place entre X et Y. Or l'idée de conformité et de variation n'est pas propre à la fonction argumentale : elle est de fondation dans *selon*, et apparaît aussi dans les modalisations, pourvu qu'elle puisse être activée. Considérons les deux exemples suivants :

(5) *Selon le rapport annuel 1999 de Human Rights Watch*, la répression et les exécutions extra-judiciaires *se seraient poursuivies*, en 1998 et 1999, dans plusieurs régions d'exploitation pétrolière du Nigeria. (*Le Monde Diplomatique*, décembre 2000)

(6) *Selon les sources*, les créances douteuses *se situeraient* entre 860 milliards et 1 200 milliards de yuans. (*Le Monde Diplomatique*, décembre 2000)

*Selon* en (5) introduit un point de vue, celui qui est développé dans le rapport annuel de *Human Rights Watch*. On a affaire à un cas classique de modalisation en discours second (cf. AUTHIER-REVUZ 1992 : 38-39) et le conditionnel indique que l'énonciateur ne prend pas en charge cette relation prédicative. A priori, l'exemple (6) relève de la même configuration. *Selon* y apparaît également en position détachée et introduit le même type de modalisation. Cependant, l'interprétation de (6) est plus complexe, essentiellement à cause de l'association du syntagme pluriel (*les sources*) et du conditionnel. En effet, dans cette configuration, *selon* introduit une pluralité de voix et explicite la variation et la divergence des points de vue en fonction des différentes sources assertives. Il en découle une pluralité de valeurs, une estimation variable « entre 860 milliards et 1 200 milliards »<sup>1</sup>. Une première constatation qui s'impose est donc que la source n'est pas traitée de la même façon selon que le syntagme est au singulier ou au pluriel, l'idée de variation s'ajoutant à la simple référence à une pluralité de sources. C'est *selon* qui active ce principe de variation, et on peut sur ce point le distinguer d'autres marqueurs, *d'après* et *pour* notamment :

(6') D'après les sources / pour les autorités, les créances se situeraient entre 860 milliards et 1 200 milliards de yuans.

*D'après* et *pour* font simplement référence à des sources distinctes sans envisager une potentielle discordance entre celles-ci. C'est ce qui explique que dans l'enchaînement suivant, une fois introduite la modalisation autonymique (cf. AUTHIER-REVUZ 1992 : 39) avec *selon* qui renvoie à des sources hétérogènes à l'origine de mentions discordantes (« désinformation, mensonges flagrants, non-sens »), on ait besoin d'autres marqueurs pour identifier les points de vue au cas par cas : *pour*, *pour sa part*, et le verbe *estimer* :

(7) Troisième tactique : affirmer à satiété que les opposants racontent n'importe quoi. Les idées et opinions véhiculées par leurs organisations constituant, *selon les différents auteurs*, autant d'exemples de « désinformation », pour ne pas parler de « mensonges flagrants » et de « non-sens »; elles sont « opportunistes » ou « alarmistes ». *Pour* Thomas Friedman du *New York Times*, ceux qui professent de telles insanités sont « méprisables » et « méritent une paire de claques ». Le *Financial Times*, vaguement menaçant, *estime, pour sa part*, que si l'on veut stopper les avancées de ces adversaires mal intentionnés de la mondialisation, « il est temps de tracer une ligne jaune à ne plus franchir ». Mais que faire si l'« autodiscipline » fait toujours défaut, si les « lignes jaunes » sont allègrement franchies et si les opposants continuent à « débiter leurs sornettes »? Certains y réfléchissent. (*Le Monde Diplomatique*, août 2001)

On peut donc postuler que *selon* va d'une part poser Y comme une norme qui définit les conditions de la validité de X, d'autre part construire X comme variable relativement à Y, ce double mouvement étant lié au prédicat mis en jeu, et plus largement aux déterminations de l'énoncé. Cette hypothèse devrait permettre de mieux comprendre les cas 1 et 2, de rejeter

---

<sup>1</sup> On peut neutraliser la valeur de variation, à condition de changer le temps. Le présent à la place du conditionnel permet de faire parler les sources d'une même voix. Dans ce cas, les sources sont d'accord pour situer les créances douteuses dans la même fourchette.

l'isolement de 3, et, nous espérons, d'éclairer le cas plus mystérieux représenté en 4b où Y est absent.

### 3. *Selon*, l'altérité et l'hétérogénéité

#### 3.1. L'altérité des points de vue

Dans un article où il s'intéresse uniquement à l'emploi modalisant de *selon*, CHAROLLES (1987 : 251) définit *selon* comme un marqueur de distanciation, de débrayage :

« Le L° ne prenant pas en charge par exemple l'assertion de p mais se contentant de la décrire signale, par là-même, qu'il ne garantit pas les conditions essentielles que satisfait normalement cet acte. Il présente ou signale ces conditions ce qui revient indirectement à signifier qu'il ne les assume pas. »

*Selon* introduit un point de vue qui fixe un cadre, et donc une limite, à la validité de l'énoncé. Que *selon* soit suivi d'un nom au singulier ou au pluriel, d'un pronom de 3<sup>ème</sup> ou de 1<sup>ère</sup> personne, l'effet est le même :

(8) Tout cela, dira-t-on, est de bonne guerre. Cela prouve même, *selon certains*, que les adversaires de la mondialisation libérale ont un impact réel. Sinon les « maîtres du monde » ne s'en occuperaient pas autant. Soit. *Mais* ce serait aussi minimiser l'importance de cette bataille pour le capital international. (*Le Monde Diplomatique* août 2001)

(9) Joël de Rosnay donne *une autre perspective* en faisant intervenir le facteur vitesse, qui, *selon lui*, est déterminant : « Certaines sociétés se développent à un rythme tel qu'elles vont drainer à leur seul profit des ressources financières, humaines, énergétiques et informationnelles qui pourraient profiter au développement de sociétés émergentes. » (*Le Monde Diplomatique*, août 2001)

Il y a relativisation par rapport à un point de vue qui inévitablement s'oppose à d'autres. Introduire *selon* revient à introduire une altérité, et donc à bloquer l'assertion. *Selon* Y indique relativement à quoi on peut envisager la validité de X mais Y ne peut être érigé en repère absolu : Y est sélectionné au sein d'une classe, comme cela est d'ailleurs clairement explicité dans l'exemple (9), le point de vue de Joël de Rosnay étant qualifié d'« autre perspective ». En (8), le point de vue adversatif est peu après introduit par *mais*.

Dans d'autres configurations syntaxiques, notamment lorsque le syntagme prépositionnel a une fonction argumentale ou lorsqu'il modifie un nom, le même principe est à l'œuvre :

(10) Chaque citoyen reçoit à son arrivée une petite brochure, où les principes les plus importants d'une vie réglée *selon la science* sont exposés dans un langage simple et clair. (J. Verne, *Les cinq cents millions de la Béguine*)

(11) Le « Carmen apologeticum » écrit en 259, est un recueil d'instructions, tortillées en acrostiches, dans des hexamètres populaires, césurés *selon le mode du vers héroïque*, composés sans égard à la quantité et à l'hiatus et souvent accompagnés de rimes telles que le latin d'église en fournira plus tard de nombreux exemples. (J. Huysmans, *A Rebours*)

(12) Même Charlotte possède *une vision des choses*, songeait-il ; il était bien placé pour savoir que sa mère en possédait une. Garp n'avait aucune sagesse comparable à *l'absolue clarté du monde selon Jenny Fields*. Mais, il le savait, ce n'était qu'une question de temps pour qu'il parvienne à son tour à *imaginer un monde bien à lui* – avec un peu d'aide de la part du monde réel. (J. Irving, *The World According to Garp*, traduit en français par M. Rambaud, *le monde selon Garp*, p. 171)

Dans ces trois exemples, *selon* Y apporte une spécification qualitative qui fait office de norme. Ainsi, la science en (10) fournit un principe de régulation à la vie, tandis que le mode du vers héroïque fixe la césure en (11). On obtient ainsi un type de vie, un type de poésie. En (12), c'est de visions du monde qu'il s'agit. La vision du monde de Charlotte se différencie de celle de Jenny Fields représentée dans le syntagme *le monde selon Jenny Fields*. Le concept du *monde selon Garp* n'est pas encore forgé à ce stade du roman, mais il est esquissé, tout au moins dans un commentaire métalinguistique : *imaginer un monde bien à lui*. Ces visions du monde sont forcément dans une relation d'altérité les unes par rapport aux autres.

X (qui correspond au prédicat en (10) et (11), au nom en (12)) est spécifié par conformité à une norme représentée par Y. Dans le cas envisagé en (8) et (9), Y fournit un repère relativement auquel on peut envisager la validité de X. Dans les deux cas, la sélection de Y est décisive : c'est ce choix d'une valeur stable qui détermine la spécificité qualitative de X en (10) et (11), les conditions de validité de X en (8) et (9). Y régule X de deux façons : soit en l'actualisant au titre d'une spécificité qualitative, soit en le relativisant au titre de l'altérité des Y.

### 3.2. L'hétérogénéité de Y et la variation

Dès lors que le prédicat est porteur de variation ou plus généralement si X comporte une opération de parcours, *selon* Y lui fournit son principe de variation. Cela suppose que Y ne renvoie pas à la sélection d'une valeur unique comme dans les cas examinés en 3.1., mais à une classe hétérogène ou à une valeur variable. On peut gloser *selon* par *en fonction de* dans les exemples suivants, et les contraster à (10) et (11) :

(13) L'oeil de chat d'un gris verdâtre, strié de veines concentriques qui paraissent *remuer, se déplacer* à tout moment, *selon les dispositions de la lumière*. (J. Huysmans, *A Rebours*)

(14) Enfin, les monopoles commerciaux publics restent très nombreux, notamment chez les « libéraux » du Groupe de Cairns, et l'Union elle-même *différencie* fortement ses restitutions, donc ses prix mondiaux, *selon les pays de destination*. (*Le Monde Diplomatique*, avril 2001)

(15) Maintenir ce statu quo favorable est devenu depuis 1991 l'objectif premier de la politique extérieure américaine. Mais cette finalité *se décline différemment selon le caractère plus ou moins coopératif ou coercitif des moyens mis en œuvre*. (*Le Monde Diplomatique*, juillet 2001)

Alors qu'en (10) et (11), *selon* Y stabilise la prédication, ce qui fonde un type par conformité à une norme, *selon* Y en (13), (14) et (15) apporte à la prédication son principe de variation. Y renvoie lui-même à une prédication instable en (13) : la lumière peut être disposée de différentes manières, qui toutes ont une incidence sur l'apparence de l'œil de chat. En (14), Y renvoie à des pays différents, et c'est cette différence qui justifie une différence de prix. Enfin c'est un degré, en (15), qui fait varier la prédication. A chaque fois, l'hétérogénéité de Y est le principe de la variation de X, c'est-à-dire qu'elle oriente cette variation. La variation est d'ailleurs très fréquemment représentée par le marqueur de parcours *ou*, présent au niveau de Y comme en (15), au niveau de X comme en (16), ou au niveau de X et Y comme en (17) :

(16) Pratiquement tous les enfants du Nord sont désormais scolarisés dans 1 950 écoles et les quelques collèges et lycées de la région. Il existe également deux universités (Duhok et Erbil) qui dispensent à environ 12 500 étudiants des enseignements de lettres, sciences exactes, médecine et droit. *Selon les disciplines*, les cours se déroulent en kurde, en arabe *ou* en anglais, tandis que l'enseignement primaire et secondaire se fait en kurde. (*Le Monde Diplomatique*, août 2001)

(17) *Selon* qu'il vous menace, *ou bien* qu'il vous caresse,

La cour autour de vous *ou* s'écarte *ou* s'empresse. (J. Racine, *Britannicus*)

L'hétérogénéité de Y bloque la sélection d'une valeur unique en X et entraîne le parcours sur trois alternatives en (16). On doit souligner néanmoins que le parcours n'est pas libre : certaines disciplines parmi les lettres, les sciences exactes, la médecine et le droit *doivent* se dérouler en kurde, d'autres en arabe, et d'autres en anglais. La structure *selon* que p, avec la complétive complément de la préposition, implique toujours une disjonction entre plusieurs alternatives. En (17), l'alternative énoncée en Y entraîne une disjonction qui est totalement symétrique à celle de X, ce qui montre bien l'orientation qui sous-tend la relation entre Y et X : le premier terme de la disjonction en Y sert de repère au premier terme en X, de même que le second terme en Y sert de repère au second terme en X, mais on ne peut croiser la relation entre le premier terme de Y et le second terme de X, et vice-versa. La variation est ordonnée et jamais contingente.

Les exemples examinés en 3.2. présentent des caractéristiques qui permettent aisément de repérer l'hétérogénéité de Y et l'instabilité de X (marqueur *ou*, lexèmes comme *différer*, *différent* ou *différemment*). La différence entre 3.1 et 3.2. est nette, mais elle ne doit pas conduire à séparer les deux de façon étanche. On a vu en (5) qu'un double mouvement est à l'œuvre dans la relation entre X et Y. Il peut dans une certaine mesure être également activé dans les exemples suivants si on les manipule :

(18) Il se sentait enfermé dans ce métier médiocre de reporter, muré là-dedans à n'en pouvoir sortir. On l'appréciait, mais on *l'estimait selon son rang*. Forestier même, à qui il rendait mille services, ne l'invitait plus à dîner, le traitait en tout comme un inférieur, bien qu'il le tutoyât comme un ami. (G. de Maupassant, *Bel Ami*)

(19) « Oubliez tout ce rabâchage de vieux, jeune homme, et *vivez selon votre âge* ; adieu ! » (G. de Maupassant, *Bel-Ami*)

Le rang fixe une limite à l'estime en (18) et il y a une stabilisation due à la sélection de cette valeur qui sert de norme à l'estime qu'on porte au reporter. Il suffit d'introduire le pluriel pour qu'il y ait déstabilisation à cause de la variation :

(18') On *les* appréciait, mais on *les estimait selon leur rang*.

Il y a aussitôt une hétérogénéité qui apparaît avec le pluriel, et elle induit qu'il puisse y avoir des rangs différents pour la classe considérée. De la même façon, *selon Y* est envisagé comme une norme qui doit stabiliser le prédicat dans l'injonction *vivez selon votre âge*, puisque celle-ci s'adresse à un jeune homme. Mais si elle est adressée à une classe de personnes, ou bien envisagée de façon générique sous la forme *il faut vivre selon son âge*, cette prédication active alors le principe de variation, l'âge étant forcément variable selon les personnes, et devient comparable à (20) :

(20) Chacun fait *selon* ses forces. (E. Fromentin, *Dominique*)

Pour résumer, on peut dire que *selon Y* fournit une norme ; celle-ci est susceptible de s'opposer à d'autres normes, ce qui relativise la validité de X (l'énoncé) ; ou bien elle spécifie qualitativement X, ce qui lui confère un mode d'actualisation. Si Y est lui-même inscrit dans une variation, il fournit à X son principe de variation tout en orientant et régulant celle-ci.

#### 4. l'absence de Y

Le fait que *selon* puisse être employé comme une « préposition orpheline » (CADIOT : 1997 : 136) ne lui est pas propre. *Avec* et *sans* ont des emplois adverbiaux comparables : *il faut faire avec, il y a des jours avec et des jours sans*. Peut-on encore parler de préposition ? Ceux qui le font, comme CADIOT (1997 : 136), postulent l'existence d'un « élément nominal anaphorique effacé ». CERVONI (1990 : 85) est sur ce point beaucoup plus réservé : « Le point de vue de la psychomécanique est que la préposition, déflexif du nom, ne saurait conserver son statut quand elle n'est pas suivie d'un élément nominal ; dans ce cas, elle joue effectivement le rôle d'un adverbe (ou d'un adjectif). »

Dans le cas de *c'est selon*, nous ne postulerons pas l'effacement de Y, mais bel et bien son absence. L'absence de Y correspond à l'absence d'indication sur la nature du principe de variation qui affecte X. Dans l'exemple suivant, Y est absent après *selon*, même s'il est pour ainsi dire reconstruit par le narrateur qui donne son interprétation de *selon* :

(21) Pour elle, bien qu'elle eût couché avec Gasque, elle était encore en doute si elle l'épouserait, car Rapin lui ayant demandé un jour si tout de bon elle était mariée avec Gasque, elle répondit: « *Selon* »: *C'est-à-dire* si elle était grosse, elle l'épouserait, mais qu'autrement elle tâcherait de s'en défendre. Elle se trouva grosse, épousa Gasque, et peu après mourut en travail d'enfant. (G. Tallemant des Réaux, *Historiettes*)

Dans le discours du locuteur, rien ne transparait qui puisse éclairer sur Y. Le locuteur a certainement la réponse à la question mais refuse de verbaliser le principe qui, d'après la suite, correspondrait ici à « selon que je serai enceinte ou non, je me marierai ou non. » *Selon* peut apparaître seul dans des états antérieurs de la langue, mais il est en général, en français moderne, précédé de *c'est*, de façon quasi figée (on ne peut faire varier le temps qui doit rester le présent, on ne peut avoir *ça* à la place de *ce* devant un verbe autre que *être*). X (en l'occurrence *c'est*) reprend le prédicat ou l'énoncé du contexte gauche par identification stricte. La relation à l'énoncé qui précède est donc déterminante. *C'est selon* apparaît après deux types d'énoncés : soit après un parcours, ce qui est de très loin le cas le plus fréquent, soit après une assertion. Le parcours dans l'énoncé qui précède est marqué en général par *ou*, ou bien par une interrogation :

(22) Joséphine n'en démord pas. C'était lui. C'était elle. Et c'est pas cinq gorgées de goutte qui lui feraient avoir des visions !

Et après ? Cette conversation entre Destinât et la petite fleur, quoi de mal ? Il la connaissait. Elle le connaissait. Les avoir vus à cet endroit où le lendemain on la retrouva étranglée, qu'est-ce que ça prouve ? *Rien. Rien ou tout, c'est selon*. (Ph. Claudel, *Les âmes grises*, p. 142).

(23) Un soir où l'on marche le long d'un muret de pierres sèches derrière lequel paissent paisiblement des vaches au pis noir. *Ou* un matin. Un matin banal, un matin comme les autres – mais où il suffit d'un rien, d'un pigeon qui s'envole du toit, le bruit de la pluie sur la gouttière... et soudain on se surprend à regarder, d'un œil imaginaire, le monde entier selon Garp : *mi-rocambole, mi-tendresse, mi-bouffonnerie, mi-chagrin*.

*Ou l'inverse*.

*C'est selon*. (présentation par P.-Y. Pétilion, p X *Le Monde selon Garp*)

Le rôle de *selon* consiste à marquer l'indécidabilité entre les deux alternatives préalablement posées. L'absence de Y rend le parcours totalement contingent, ce qui constitue une différence importante par rapport à tous les cas envisagés précédemment et invalide la théorie

de l'effacement. Sans Y, il n'y a plus d'orientation possible et la variation est livrée à la contingence. On a donc une déstabilisation totale qui porte sur le discours en amont. En réponse à une question, *c'est selon* fournit une absence de sélection, c'est-à-dire une réponse qui n'en est pas une. Le locuteur esquivé tout choix entre plusieurs alternatives, comme en (21) :

(24) LE FACHEUX

Mais vous allez quitter la ville ?

CYRANO

*C'est selon.* (E. Rostand, *Cyrano*)

(25) - Et contre qui vous rebellez-vous ainsi ? demanda le roi. Contre vos baillis ? contre vos seigneurs ?

- Quelquefois. *C'est selon.* Contre le duc aussi, quelquefois. (V. Hugo, *Notre Dame de Paris*)

Après l'interrogation totale en (24), *c'est selon* suspend le choix entre oui et non. Dans d'autres exemples du corpus, on peut trouver *peut-être que oui*, *peut-être que non* à côté de *c'est selon*. En (25), *quelquefois* apporte une première réponse qui relativise d'un point de vue temporel la sélection de « contre vos seigneurs » (« nous nous rebellons quelquefois contre nos seigneurs »). Mais *c'est selon* déstabilise et invalide ensuite ce choix avant qu'une troisième alternative soit introduite : *le duc*.

Si on a en amont non pas un parcours, mais une assertion, *c'est selon* la déstabilise :

(26) MADAME ARGANTE — Hé ! c'est Monsieur ! Je ne m'en serais pas doutée ; il est bien jeune.

MARTON — A trente ans, on est en âge d'être intendant de maison, Madame.

MADAME ARGANTE — *C'est selon.* Êtes-vous arrêté Monsieur ? (Marivaux, *Les Fausses Confidences*)

*C'est selon* fait apparaître le désaccord de Mme Argante, sans pour autant apporter le moindre critère susceptible de le justifier, ce qui lui donne un caractère arbitraire.

La prise en compte de *c'est selon*, qui peut a priori sembler marginal par rapport aux autres emplois de *selon*, est importante dans une perspective d'analyse unifiée. L'absence de Y limite en effet le rôle du contexte et permet de se concentrer sur le marqueur lui-même et sur son influence sur X. On peut ainsi confirmer l'hypothèse de départ quant à la variation et au double mouvement inhérent à *selon*.

## 5. Conclusion

*Selon* met en place un double mouvement entre X et Y. D'une part, ce marqueur pose Y comme une norme par rapport à laquelle X est défini, d'autre part il construit X comme variable relativement à Y. L'absence de Y laisse la variation s'exercer sans principe de régulation. On en ignore à la fois la nature et l'orientation. Cette conception permet de distinguer *selon* d'autres marqueurs (*d'après*, *pour*) et de mieux comprendre le lien entre *selon* introducteur de modalisation et ses autres emplois, *selon* étant fondamentalement lié à la variation. S'il peut y avoir stabilisation, c'est parce qu'à la fois la détermination de X et celle de Y bloquent la variation en limitant le jeu à une valeur. La conformité à une norme apparaît alors comme un cas particulier de la variation où celle-ci est neutralisée faute de pluralité.

## 6. Bibliographie

AUTHIER-REVUZ (1992) : « Repères dans le champ du discours rapporté » *L'information grammaticale* n° 55, p. 38-42.

CADIOT, Pierre (1997) : « Avec, ou le déploiement de l'éventail » in Claude GUIMIER (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, p. 135-163. Presses Universitaires de Caen.



CERVONI, Jean (1990) : « Prépositions et compléments prépositionnels » *Langue française* n° 86, p. 85-89.

CHAROLLES, Michel (1987) : « Spécificité et portée des prises en charge en « selon A » », *Revue européenne des Sciences Sociales* XXV n° 77, p. 243-269. Cahiers Vilfredo Pareto, Droz, Genève.

DE VOGÜE, Sarah et PAILLARD, Denis (1997) : « Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle, le cas de *suivre* » in Claude GUIMIER (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, p. 41-61. Presses Universitaires de Caen.